





Bordereau de signature

DEL2016_0094



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	30/06/2016	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	30/06/2016	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2016-06-30)	

Dossier de type : ACTES_MAIRIE // deliberation_mairie

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE

Département de
SEINE ET MARNE

DEL2016_ 0094

Arrondissement de
TORCY

COMMUNE DE NOISIEL

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

Canton de
CHAMPS-SUR-MARNE

SEANCE ORDINAIRE DU 24 juin 2016

L'an deux mille seize, le vingt quatre juin, à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 16 juin 2016 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil, Mairie Principale, sous la présidence de
M. VACHEZ, Maire de Noisiel

PRESENTS : M. VACHEZ, M. DIOGO, MME. NATALE, M.SANCHEZ, MME DODOTE, MME TROQUIER, M.VISKOVIC, MME NAKACH, MME NEDJARI, M. RATOUCNIAK, MME JULIAN, MME DAGUILLANES, MME MONIER, MME ROTOMBE, M. CALAMITA, MME COLLETTE, M.DRAMÉ, M.KAPLAN, M. KRZEWSKI, MME BOUHENNI.

ETAIENT EXCUSÉS ET REPRESENTÉS :

*M. TIENG qui a donné pouvoir à M.DIOGO,
M.BEAULIEU qui a donné pouvoir à MME NEDJARI,
MME BEAUMEL qui a donné pouvoir à M.RATOUCNIAK,
MME CAMARA qui a donné pouvoir à MME NAKACH,
M. FONTAINE qui a donné pouvoir à MME MONIER,
M.MAYOULOU NIAMBA qui a donné pouvoir à M. VISKOVIC,
M. NYA NJIKÉ qui a donné pouvoir à MME NATALE,
M. BARDET qui a donné pouvoir à M.SANCHEZ,
MME VICTOR qui a donné pouvoir à MME ROTOMBE,
M.ROSENMANN qui a donné pouvoir à MME COLLETTE,
MME PELLICIOLI qui a donné pouvoir à M.KAPLAN.*

Sortie de M.DRAMÉ lors du vote sur le point n°7 de l'ordre du jour.

ABSENTS : MME KRA et M. NGUYEN.

SECRETAIRE DE SEANCE : MME SONIA BOUHENNI.

Point n° 6 : Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes relatif à l'examen de la gestion de la Commune de Noisiel des exercices 2010 et suivants

Acquitté en PREFECTURE le 30/06/2016

- suite DEL2016_ **0094**
portant sur le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des Comptes relatif à l'examen de la gestion de la Commune de Noisiel des exercices 2010 et suivants

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Juridictions Financières, notamment l'article L243-5,

VU le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes relatif à l'examen de la gestion de la commune de Noisiel des exercices 2010 et suivants, reçu le 16 juin 2016,

CONSIDERANT que ce rapport a été inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 24 juin 2016 et transmis accompagné de la convocation à chacun des conseillers municipaux

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉBATTU,

PREND ACTE de la transmission du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes relatif à l'examen de la gestion de la commune de Noisiel des exercices 2010 et suivants, ainsi que du débat qui en a suivi.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

D. Vachez

Daniel VACHEZ



<i>Transmis au représentant de l'Etat le</i>	30 JUIN 2016
<i>Publié le</i>	30 JUIN 2016